

RENTRÉE 2022-2023
**TRANSPORTS
SCOLAIRES**
INSCRIPTION
ET RENOUVELLEMENT

COMMENT ÇA MARCHE ?



**J'ai une carte et je l'utilise
sur les lignes scolaires**

Si je n'ai pas de changement de situation (changement d'adresse, d'établissement scolaire...), la CAPSO **actualise automatiquement** mes droits.

En cas de **changement de situation**, je contacte rapidement le service mobilité pour une mise à jour de mes droits.

Les cartes sont valables sans limitation de durée.

En cas de perte, vous devez vous rendre aux guichets SNCF de la gare de Saint-Omer pour une réédition.



**Je ne dispose pas
encore de carte**

Je fais la demande sur internet **avant le 15 juillet** rubrique **se déplacer** puis **transports scolaires**

Ma carte sera remise à l'établissement scolaire pour distribution à la rentrée

<https://mouveo.ca-pso.fr> 



DES QUESTIONS ?

Contactez la direction de la mobilité
03 74 18 22 40 - transports@ca-pso.fr